FORMATION JURIDIQUE

RESPONSABILITÉS AUX URGENCES

Format d'intervention

Présentiel

Mode d'intervention

Intra

Votre secteur d'activité

S Santé

Vous êtes

Personnel des structures d'urgence et toute personne intéressée par l'organisation de ces structures.

Date et lieu

Sur demande

- 1 jour : 09h00– 17h00

Tarifs

devis sur demande

Référence LY42

PRÉSENTATION

Vous êtes professionnel des services d'urgence. Vous souhaitez participer activement à la sécurisation et à l'amélioration des pratiques au sein de votre établissement. Cette formation vous permettra de maîtriser la réglementation applicable à votre secteur d'activité et d'évaluer les risques de responsabilité afférents à l'activité du service des urgences.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Connaître la réglementation** de l'activité de médecine d'urgence.
- **Appréhender les responsabilités** relatives à la prise e n charge du patient dans les secteurs de l'urgence.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

INTERVENANT

Cette formation est animée par un(e) juriste spécialisé(e) en droit de la santé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pour chaque phase de la prise en charge, l'intervenant analyse les situations à risques et à enjeux juridiques : exposé d'un cas réel, focus réglementaire, éclairage juridique et jurisprudences.

PROGRAMME

Introduction : La sinistralité des prises en charge en urgence

1- Responsabilités en établissement de santé : testons vos fondamentaux

- Responsabilité civile ou pénale ?
- Qui est responsable ?
- De quoi est-on responsable

2 – La prise en charge en urgence

- La phase pré hospitalière :
  - Le SAMU-centre 15
  - Le SMUR
- La phase hospitalière : la structure des urgences
  - Effectifs médicaux et paramédicaux
  - Le réseau de prise en charge des urgences
  - L'imagerie et la biologie
- La phase post urgence : la continuité de prise en charge
  - L'unité d'hospitalisation de courte durée
  - L'unité post-urgence

EVALUATION

Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation

Je demande un devis

formation.santesocial@relyens.eu

+33 (0)4 72 75 50 15

Relyens Mutual Insurance
18 rue Edouard Rochet - 69372 LYON Cedex 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)4 72 75 50 25 - www.relyens.eu

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le code des assurances - 779 860 881 RCS Lyon
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 82690051369 auprès du Préfet de région
N°TVA Intracommunautaire : FR 79779860881

Mise à jour juillet 2023 – tous droits réservés